



**Aurokiatou Traoré
Marlène Elias
Manbèssôâ Meda
Mathurin Zida
D. Andrew Wardell**

RAPPORT

Plan d'action participatif pour une gestion inclusive des parcs à karité dans la commune de Sapouy

Plan d'action participatif pour une gestion inclusive des parcs à karité dans la commune de Sapouy

Aurokiatou Traoré

SNV Burkina

Marlène Elias

Alliance de Bioversity International et CIAT

Manbèsoâ Meda

Institut du Développement Rural (IDR), Université Nazi Boni (UNB)

Mathurin Zida

Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

D. Andrew Wardell

Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

© 2021 Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)



Le contenu de cette publication est soumis à une licence des Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0), <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Traoré A, Elias M, Meda M, Mathurin Zida et Wardell DA. 2021. *Plan d'action participatif pour une gestion inclusive des parcs à karité dans la commune de Sapouy*. Rapport. Bogor, Indonésie : CIFOR.

Photo de la couverture : Daniel Tiveau/CIFOR

Fruits de l'arbre à karité (*Vitellaria paradoxa*), d'où provient le beurre de karité, dans la savanne du Burkina Faso

CIFOR
Jl. CIFOR, Situ Gede
Bogor Barat 16115
Indonésie

T +62 (251) 8622-622
F +62 (251) 8622-100
E cifor@cgiar.org

cifor.org

Nous tenons à remercier tous les donateurs qui ont soutenu cette recherche avec leurs contributions au Fonds du CGIAR. Pour une liste des donateurs au Fonds, s'il vous plaît voir : <http://www.cgiar.org/about-us/our-funders/>

Tous les points de vue figurant dans cet ouvrage sont ceux des auteurs. Ils ne représentent pas forcément les points de vue du CIFOR, des responsables de la rédaction, des institutions respectives des auteurs, des soutiens financiers ou des relecteurs.

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	Contexte	1
1.2	Justification et intérêt de l'étude	1
1.3	Objectif du plan d'actions	2
1.4	Approche méthodologique	2
1.5	Difficultés rencontrées	3
2	L'élaboration du plan d'actions	4
2.1	Le diagnostic participatif	4
2.2	La planification stratégique	13
2.3	La planification des activités	15
3	Conclusion et recommandations	19

Table des figures et tableaux

Figures

1	Cartographie des acteurs impliqués dans la gestion du CAF Sapouy-Biéha	7
2	Intérêts et influence des acteurs par rapport à la gestion des parcs à karité	9
3	Besoins et pratiques des hommes et des femmes/Sapouy-Biéha	10

Tableaux

1	Parcs à karité reconnus dans la commune de Sapouy	5
2	Éléments rassembleurs des acteurs du CAF	10
3	Éléments diviseurs des acteurs du CAF	11
4	Problèmes liés et solutions à la gestion des parcs à karité à Sapouy	12
5	Plan d'actions participatif pour une gestion inclusive et équitable des parcs à karité/ SAPOUY-BIEHA	16

Sigles et abréviations

APFNL	Agence nationale des produits forestiers non ligneux
CAF	Chantier d'Aménagement Forestier
CIFOR	Centre International pour la Recherche en Foresterie
CRDI	Centre de recherche forestière internationale
DREECV	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DT/CAF	Directeur Technique du Chantier d'Aménagement Forestier
GGF	Groupement de Gestion Forestière
ILRI	International Livestock Research Institute
MEEVCC	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PFN	Politique Forestière Nationale
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PIB	Produit Intérieur Brut
RAF	Réforme Agraire et Foncière
RN	Ressources Naturelles
RNA	Régénération naturelle assistée
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
UAF	Unité d'Aménagement Forestier
UGGF	Union de Groupement de Gestion Forestière
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

1 Introduction

1.1 Contexte

En Afrique subsaharienne, les ressources naturelles (RN) contribuent énormément à l'économie, notamment domestique. Elles « constituent un élément central des moyens de subsistance des populations rurales ». Pendant longtemps, l'utilisation des RN par les populations rurales a été influencée par des modes de gestion traditionnels, soumis aux normes et coutumes locales. A côté de cette forme motivée essentiellement par la satisfaction des besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle, on note une autre forme de gestion par l'Etat, à travers ses services techniques qui ont pour mandat de réguler l'exploitation des RN et d'en assurer leur durabilité notamment lorsqu'il s'agit des besoins d'utilisation commerciale.

A l'instar d'autres pays, au Burkina, l'évolution des dynamiques autour de la responsabilisation et de participation des acteurs pour une gestion durable des RN a imposé aux acteurs un transfert de compétence et de responsabilité, notamment depuis l'avènement de la décentralisation au début des années 1990.

1.2 Justification et intérêt de l'étude

Le Burkina Faso a une économie peu diversifiée, qui repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage, axes prioritaires des politiques de développement par leur contribution à l'économie nationale (43 % du PIB). En dépit de cette place prépondérante, ces secteurs sont confrontés aux exigences des nouvelles problématiques de développement social et économique (sécurité alimentaire et nutritionnelle, dégradation des écosystèmes, compétitivité des filières, accès inclusif des populations défavorisées aux ressources, aux services et aux marchés, etc.). Le changement climatique, la démographie galopante,

et les pressions anthropiques constituent des facteurs clés de dégradation des RN avec des effets sur l'équilibre du milieu, sur les systèmes de production agropastoraux et forestiers, compromettant ainsi les objectifs et stratégies inclusives de sécurité alimentaire, nutritionnelle, et de résilience (ILRI, 2015).

Face à la vulnérabilité des ménages, l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PNFL) dont le karité (*Vitellaria paradoxa* C.F. Gaertn) compte parmi les stratégies de résilience des populations rurales burkinabé. Le pays dispose d'un riche potentiel (environ 190 millions d'arbres à karité) et est l'un des plus grands producteurs, consommateurs et exportateurs d'amandes de karité et de beurre en Afrique de l'Ouest (UNIDO, 2017).

La valorisation du karité contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; à l'amélioration et à la diversification des revenus des ménages ruraux et périurbains par la conservation, la transformation, et la commercialisation. La filière karité génère annuellement depuis 2011, environ 20 milliards de FCFA de recettes d'exportation. En 2015, le pays a exporté 117 914 tonnes d'amandes et 9 938 tonnes de beurre de Karité, ce qui a généré des recettes de 24,4 milliards au total (APNFL, 2011). Le karité est ainsi aujourd'hui un produit à haute valeur ajoutée. L'adoption d'une stratégie Karité 2014-2019 élaborée avec l'implication de plusieurs parties prenantes marque un tournant important dans la filière karité qui occupe environ 500 000 femmes. Cependant, une très forte pression s'exerce sur la ressource arbre entraînant ainsi sa dégradation et affectant les moyens de subsistance de nombreux ménages.

La présente recherche vise à identifier et à évaluer les principaux facteurs qui contribuent au maintien et à l'amélioration de la gestion de l'espèce dans

deux provinces (Sissili et Ziro). Elle s'inscrit dans le cadre du projet « La mondialisation en bref : Opportunités et risques pour les productrices de karité dans les parcs à karité de l'Afrique de l'Ouest ». Ce projet, d'une durée de 2 ans (2019-2020), est financé par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et le Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie, exécuté par le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), en étroite collaboration avec Bioversity International. Le projet qui s'aligne sur la nouvelle politique égalitariste et féministe du CRDI vise à lutter contre le changement climatique, en renforçant la résilience des communautés et l'égalité entre les sexes. La présente intervention concerne la composante 1 qui a été exécutée par l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV) au Burkina Faso. Cette composante vise à comprendre l'évolution des parcs à karité, les facteurs qui influencent l'utilisation des terres et les décisions prises par les communautés par rapport à la gestion de la ressource karité. Il s'agit d'accompagner les communautés dans un processus de réflexion collective qui puisse résulter en une gestion plus équitable de leurs ressources naturelles et particulièrement du karité. Trois livrables étaient escomptés dont le présent plan d'actions. Ce plan comporte les suggestions institutionnelles, techniques, politiques, économiques et sociales pour améliorer la gestion des arbres à karité dans les forêts gérées par les communautés. Les rôles et responsabilités des acteurs sont précisés dans ces plans assortis des périodes de mise en œuvre. Le plan a été développé en prenant en compte les ressources locales disponibles.

1.3 Objectif du plan d'actions

Le plan d'actions vise à permettre aux acteurs impliqués dans la gestion des parcs à karité de planifier des activités qui incluent l'ensemble des parties prenantes. Le plan permet de suivre et d'évaluer les acquis et réussites ainsi que les échecs éventuels.

1.4 Approche méthodologique

1.4.1 Démarches et principes

Afin d'élaborer un plan consensuel, l'élaboration du plan a suivi les étapes suivantes : le diagnostic

participatif, la planification participative et la validation du plan d'actions.

La participation : la méthode participative a été privilégiée à travers la participation de toutes les catégories d'acteurs. La participation a ainsi été un principe qui a marqué l'organisation des ateliers. Les critères suivants ont été pris en compte pour le choix des participants : la répartition géographique, le type d'activité, le sexe, l'âge, le statut social (migrant, autochtone), etc. Ces ateliers ont permis la collecte d'informations avec la participation des acteurs impliqués dans la gestion du CAF (les techniciens, les membres des GGF et UGGF, un représentant de la mairie et un représentant des services techniques de l'environnement ont pris part à ces échanges. Ainsi les problèmes de gestion des parcs à karité ont été identifiés et discutés et des solutions ont été proposées lors de ces ateliers. Des focus group ont été conduits pour connaître les perceptions, les pratiques et stratégies des acteurs. Les acteurs du CAF, y compris les ménages et les groupements de productrices de karité ont été également concernés par ces focus groups.

La responsabilisation : les ateliers ont été une opportunité pour les participants d'acquérir des connaissances ou de renforcer leurs capacités sur les thématiques en lien avec la gestion des ressources naturelles et sur les bonnes pratiques. Cette « dimension de renforcement des capacités doit être intégrée aux ateliers pour assurer la continuité et la durabilité du processus. Les communautés et les autres parties prenantes doivent être en mesure de poursuivre les activités au retrait des projets de recherche développement ».

La cohérence politique et culturelle : le souci de cohérence politique a amené les facilitateurs à tenir compte de ce critère. Ainsi, des parties prenantes comme la mairie, les services techniques de l'environnement, les coutumiers (autorité coutumière) à travers leurs représentants qui sont en même temps des membres du CAF, ont été impliquées dans les échanges. Tout cela participe de la durabilité des actions.

Le genre : les femmes, les jeunes et les hommes ont participé aux échanges, les rôles de chaque catégorie, les besoins, des intérêts, niveau de décision, etc. ont été analysés et ces éléments ont permis d'avoir une compréhension harmonisée des problèmes identifiés et des solutions proposées,

ainsi que des priorités par rapport à la gestion du chantier et spécifiquement des parcs à karité.

L'équité : afin de favoriser une participation équitable des femmes, des jeunes et des hommes, des espaces de dialogues ont été proposés pendant l'atelier de diagnostic. Mais les femmes n'ont pas voulu être séparées des hommes. « Nous avons l'habitude de tout faire ensemble avec les hommes », se sont-elles justifiées. Nous avons donc eu deux groupes mixtes. Cependant, lors des plénières, la parole a été donnée aux femmes et aux jeunes pour qu'ils puissent s'exprimer. Pendant l'atelier, les participants se sont naturellement scindés en trois groupes (femmes, jeunes hommes et hommes adultes). La parole a été également donnée aux participants en tenant compte des types d'activités (exploitants, de bois, productrices de karité, éleveurs, agropasteurs, etc...).

1.4.2 Techniques de collecte de données utilisées

Les techniques utilisées ont consisté en :

- Une revue de la documentation existante
- La collecte de données primaires lors des ateliers
- Les focus group en marge des ateliers.

1.4.3 Les outils de collecte de données

- Le profil historique a permis de collecter des informations sur l'historique du chantier, l'enchaînement des événements et le processus de mise en place du chantier.
- La matrice des contraintes a été utilisée pour identifier et analyser les problèmes liés à la gestion des ressources. Ces problèmes ont été

priorisés et les solutions ont été proposées par les participants.

- La cartographie des acteurs et l'analyse des facteurs permettant une compréhension harmonisée de l'environnement des CAF ont été réalisées par les participants permettant d'analyser le contexte. La cartographie des acteurs sensibles au contexte a permis de déceler les conflits ou tensions éventuels à travers l'identification des éléments qui rassemblent, ou au contraire divisent, les acteurs.
- En outre les intérêts et influences des acteurs par rapport à la gestion des ressources du CAF ont été analysés.
- L'utilisation de ces techniques et outils a permis aux participants d'identifier et d'analyser les facteurs qui déterminent la gestion des parcs à karité.

1.5 Difficultés rencontrées

L'élaboration du plan d'actions a comporté en même temps un aspect de renforcement des capacités des acteurs. Beaucoup d'entre eux n'avaient jamais participé à un tel exercice. Il fallait animer et amener tous les participants à un même niveau de compréhension avant de dérouler le processus. Cela a allongé les journées de travail. Si les participants se sont vite appropriés les outils, le souci d'approfondir les échanges demandait qu'on passe plus de temps. Néanmoins, la disponibilité, le dynamisme et l'engagement des participants ont permis de lever certaines de ces contraintes.

2 L'élaboration du plan d'actions

2.1 Le diagnostic participatif

Un atelier diagnostic a permis de collecter des informations auprès des acteurs du CAF, identifiés préalablement par les facilitateurs. L'objectif de cet atelier était de permettre à ces acteurs de s'approprier le projet et de se familiariser ou se (re) familiariser avec le CAF, d'avoir une compréhension commune des problèmes, une vue des acteurs impliqués, des rôles et des responsabilités du bureau ainsi que ceux des usagers des ressources du CAF.

L'atelier a permis d'identifier et d'analyser les problèmes liés à la gestion des CAF en mettant le focus sur les parcs à karité et d'identifier les solutions collectives. Les participants à l'atelier diagnostic ont également fait une analyse de contexte à travers une cartographie des principaux acteurs et une analyse des facteurs. L'atelier diagnostic qui s'est déroulé en 3 jours à Sapouy a tenu compte du genre et mis en évidence les connaissances et compétences des participants.

2.1.1 Le contexte des CAF

Contexte historique

L'analyse historique et compréhensive du contexte par rapport aux CAF a permis aux participants de relater l'enchaînement des événements dans le temps depuis le début du processus de mise en place du chantier, soit :

- 1997 : Création du CAF ;
- 2000-2014 : Elaboration du premier plan d'aménagement ;
- Depuis 2017 : Relecture du plan.

Au début, 33 villages faisaient partie du chantier contre 36 en 2020. Le processus a impliqué l'Etat (les services techniques de l'Agriculture, de l'élevage et de l'Environnement), l'administration locale (la

préfecture, le Haut-Commissariat), les autorités coutumières (chefs de terres, chefs de village), les représentants des populations (délégués de village) et les exploitants de bois.

Le processus de mise en place des CAF

Des animations et des actions de sensibilisation ont eu lieu à l'endroit des communautés sur le bien-fondé de l'aménagement forestier. Cette démarche a porté puisque 33 villages ont accepté de céder des portions de leurs terres. Au total, 22 165,7 ha de terres ont été cédés pour les besoins de ce projet au début des années 1990. La délimitation des unités se fera, suivie de la mise en place des GGF dans chaque village. Puis, un premier inventaire forestier est réalisé pour estimer le potentiel et des plans d'aménagement forestiers élaborés. En rappel, le but des plans d'aménagement était de protéger l'environnement, mais il y avait une ambition d'approvisionner les centres urbains (Ouagadougou et Koudougou) en bois de chauffe.

Trois décennies après, le contexte a évidemment évolué, avec l'accroissement de la démographie et l'impact négatif des changements climatiques sur les ressources naturelles, et bien d'autres données socio-politiques et environnementales :

- Au plan socio-politique, le Burkina Faso s'est doté d'une politique de genre qui voudrait que les femmes et les hommes soient associés au même titre à tout projet de développement. D'autres cadres formels et moins formels existent au niveau national et local, et rendent compte de ce contexte changeant, avec plus ou moins de participation locale : « ...*Nous pouvons aussi prendre des délibérations pour permettre aux populations de tirer profit des ressources exploitées (ex : la délibération N°001/1997 produit des bénéfices pour la mairie actuellement, la taxe sur les véhicules de transport de bois et de charbon de bois)* » (cf. un responsable du CAF de Sapouy).

- Au plan économique, l'augmentation de la demande des produits du karité, et l'engouement des acteurs internationaux et nationaux pour ce produit confèrent à ce produit une valeur économique sans précédent. Des acteurs nouveaux sont apparus avec des visions, des stratégies et pratiques qui tranchent avec celles qui caractérisaient les modes de gestion des terres et partant des ressources.
- Au plan environnemental, le changement climatique impose aux pays d'adhérer à des textes au niveau international et de penser autrement la gestion des ressources naturelles. Les populations locales plus ou moins averties, apprennent de ces mutations à travers leur leader, influencées par leur environnement externe.

La mondialisation et la communication permettent une ouverture sur le monde et des échanges d'expériences : nous apprenons autour de nous, nous sommes obligés de nous adapter aux réalités ; de revoir nos façons de faire. Par rapport à la gestion des parcs à karité par exemple, nous allons adopter la RNA pour l'enrichissement avec des espèces locales (detarium, karité, néré, tamarinier...) (Cf. un participant homme adulte de Sapouy).

Contexte actuel des CAF

Situation des parcs à karité et des groupements reconnus dans la commune de Sapouy

D'autres parcs à karité existent au delà des limites de la commune de Sapouy et font partir du chantier. Dans la ville de Sapouy, selon les informations collectées, le plus gros groupement rassemble environ 400 membres. Du fait que le groupement ne fonctionne pas depuis au moins 3 ans, il a été difficile d'avoir des informations

exactes sur les membres. Le Karité est ainsi sans conteste un produit très important sur lequel le CAF peut compter.

Les insuffisances, acquis, menaces et opportunités, ainsi que les défis majeurs en lien avec les CAF ont été identifiés et analysés.

Les atouts

L'Etat, par l'aménagement des forêts protégées a montré une volonté de préserver les ressources naturelles. Le transfert des compétences de gestion aux communautés et la mise en place des CAF marquent un tournant décisif de cette politique et stratégie, traduites en plan d'aménagement et de gestion des forêts au début des années 1990. Les participants considèrent les CAF comme étant une force.

La prise d'arrêtés pour cadrer de la gestion du CAF, la mise en œuvre de projets (PIE, FIE, etc.) témoignent également de cette volonté d'accompagner les acteurs. Selon les participants, le statut des PFNL qui sont des plantes qui poussent naturellement, est également un atout pour la durabilité des ressources du CAF, à condition que les communautés s'impliquent effectivement dans leur conservation. Cependant, plusieurs insuffisances sont à relever et qui constituent un frein à une gestion durable des ressources du CAF.

Les insuffisances

Le CAF de Sapouy, même s'il est reconnu par les acteurs comme étant l'acteur le plus influent à travers les unions (UGGF), ses capacités à gérer les chantiers et à faire respecter les règles par l'ensemble des usagers des ressources du CAF sont compromises par l'absence d'outils de gestion adaptés. Il n'a pas par exemple de moyens suffisants pour mettre en place des concertations continues et apaisées avec ses membres et l'ensemble des usagers des ressources du CAF. Ce déficit de dialogue

Tableau 1 : Parcs à karité reconnus dans la commune de Sapouy

Localisation	Superficies (ha)	Nombre de groupements	Nombre de femmes
Kassou	400	2	70
Sapouy	700	3	140
Tiagao	600	1	40
Koulisaban	270	3	100
Total	1970	9	350

inclusif a comme conséquence le non-respect des règles de gestion du chantier, la persistance de pratiques d'exploitation néfastes à la préservation et au renouvellement des ressources, la persistance des conflits qui impactent sur la cohésion sociale. L'absence de synergie et la faible connexion du CAF aux autres acteurs impliqués dans la gestion du chantier, notamment les groupements féminins et masculins exploitant les PFNL, apparaissent également comme une insuffisance par les acteurs.

Les opportunités

La relecture du plan d'aménagement des forêts protégées est une opportunité pour les acteurs, notamment le CAF, de se projeter sur le long terme, avec une vision plus partagée et inclusive de la gestion des ressources du CAF.

L'intérêt grandissant des acteurs nationaux et internationaux pour le karité par exemple offre l'opportunité aux CAF d'améliorer la contribution des produits du karité aux recettes du CAF et de contribuer à l'augmentation des revenus des femmes productrices et de leurs ménages.

Les menaces

- Les recettes du CAF, axées sur un seul produit (le bois) est un facteur de vulnérabilité du CAF et de plusieurs points de vue (économique, social, environnemental).
Les recettes du CAF sont tirées du bois avec une difficulté pour le CAF de supporter les charges liées à la gestion du CAF. Depuis 1997, le prix du stère n'a pas changé.
- Il se pose des problèmes d'équité car les exploitants du bois sont les seuls soumis à la politique de répartition des bénéfices. Il existe depuis la création des CAF, une clé de répartition qui précise les parts de chaque acteur (commune, CAF, exploitant) dans la vente du bois. Les autres PFNL ne sont pas soumis à cette règle. Cela est considéré comme un problème d'équité par certains acteurs.
- L'arrivée massive des migrants, et des déplacés internes à cause de l'insécurité grandissante, et leur installation anarchique dans le chantier, provoquent des conflits qui peuvent constituer une menace pour la cohésion sociale.
- La recherche du profit maximum fait que les exploitants n'épargnent aucune espèce et ne respectent pas les règles de gestion. Cela constitue une menace pour la biodiversité et pour le maintien du karité.

- Le bois est considéré comme un très bon combustible, très prisé par les charbonniers. L'exploitation anarchique du bois précipite la déforestation et la dégradation des ressources naturelles.
- Le changement climatique : la faible pluviométrie, les grands vents qui font tomber les fleurs des arbres et les déracinent, ont un impact négatif sur les ressources.

Les défis

La gouvernance des CAF constitue le défi majeur. Comment amener les usagers à regarder dans un même sens en respectant les règles en vigueur, en adoptant de bonnes pratiques de gestion des ressources ? Comment prendre en compte l'ensemble des acteurs notamment les femmes ? Comment mobiliser les ressources (humaines, matérielles, etc..) permettant le maintien et le renouvellement des ressources ? Comment inciter l'ensemble des usagers des ressources de la CAF à prendre des décisions plus inclusives et responsables ?

Les défis sont nombreux et les CAF pensent que le renforcement des compétences du CAF, la mise en œuvre d'outils adaptés permettant de gérer durablement les ressources, la mobilisation de ressources propres à travers la valorisation d'autres PFNL notamment le karité sont une nécessité.

Aujourd'hui, de nouveaux acteurs font également leur entrée dans la gestion des RN témoignant de l'intérêt grandissant pour les RN et de la dynamique partenariale autour de la question. De manière participative, les participants ont dessiné une carte qui montre une diversité d'acteurs impliqués à différents niveaux dans la gestion du chantier d'aménagement.

2.1.2 L'analyse des parties prenantes

La cartographie des acteurs est un outil d'analyse du contexte. La carte ci-dessous a été élaborée de façon participative avec les acteurs du CAF de Sapouy. Deux groupes ont travaillé sur la cartographie. La taille des cartes est fonction de l'importance de l'acteur. Les acteurs les plus importants selon les participants sont représentés par les cartes les plus grandes et les acteurs moins importants, par de petites cartes. Ainsi, la carte réalisée par le groupe 1 révèle une trentaine d'acteurs plus ou moins impliqués dans la gestion des chantiers d'aménagement forestiers.

La cartographie des acteurs

Les unions de groupement de gestion forestière ou UGGF (représentées par la carte la plus grande) est au cœur de la gestion des chantiers d'aménagement forestier. Elles regroupent en leur sein les GGF, ou groupements de gestion forestière. Elles sont très influentes par rapport aux décisions de gestion des CAF.

Plusieurs acteurs sont représentés par de grandes cartes :

- Les chefs coutumiers (chef de terre, chef de village) occupent une place importante dans la gestion des CAF. Ils sont représentés par de grandes cartes, car ils ont été présents au début du processus. Au moment de l'aménagement des CAF, ce sont les villages qui ont cédé des portions de terre sous l'autorité des chefs de terres et des chefs de villages. Pour les CAF ces notables continuent d'être des repères et des « recours » notamment en ce qu'il concerne le respect des réglementations relatives à la gestion des CAF.
- L'Etat qui joue un rôle important à travers ses services techniques, ses programmes et autres organes. Il joue en réalité son rôle régalien de préservation et de protection des ressources naturelles, à travers ses organes et des partenariats techniques, politiques (régulation) et de financement (Fonds).

La Direction technique du CAF, ses moniteurs qui sont le bras technique du CAF occupent une place importante. Ils sont chargés de mettre en œuvre la vision du CAF et de veiller à la gestion quotidienne du chantier. Ils travaillent souvent avec les services forestiers pour l'entretien du chantier.

Les exploitants du bois : ils sont des parties prenantes des CAFs, mais peuvent se retrouver également de l'autre côté lorsqu'ils exploitent le bois de façon clandestine. Ils sont des acteurs privés extérieurs aux CAF et sont souvent en situation de conflit avec le CAF. Une chose est sûre, dès le début de l'aménagement, l'exploitation du bois est un objectif majeur. C'est le seul produit pour lequel il y a des textes assez clairs par rapport à la clé de répartition. Le bois est ainsi le produit qui fait renflouer les caisses du CAF.

Les grossistes et transporteurs de bois : ils viennent des grands centres urbains notamment Ouagadougou et Koudougou. Le chantier d'aménagement de Sapouy avait pour but de satisfaire le besoin crucial en bois de chauffe pour la ville de Ouagadougou et cette demande demeure. Malgré la diversification des sources d'énergies par les ménages, le bois demeure la principale source d'énergie pour les ménages et même pour la majorité des unités de transformation agroalimentaire (UNIDO, 2017).

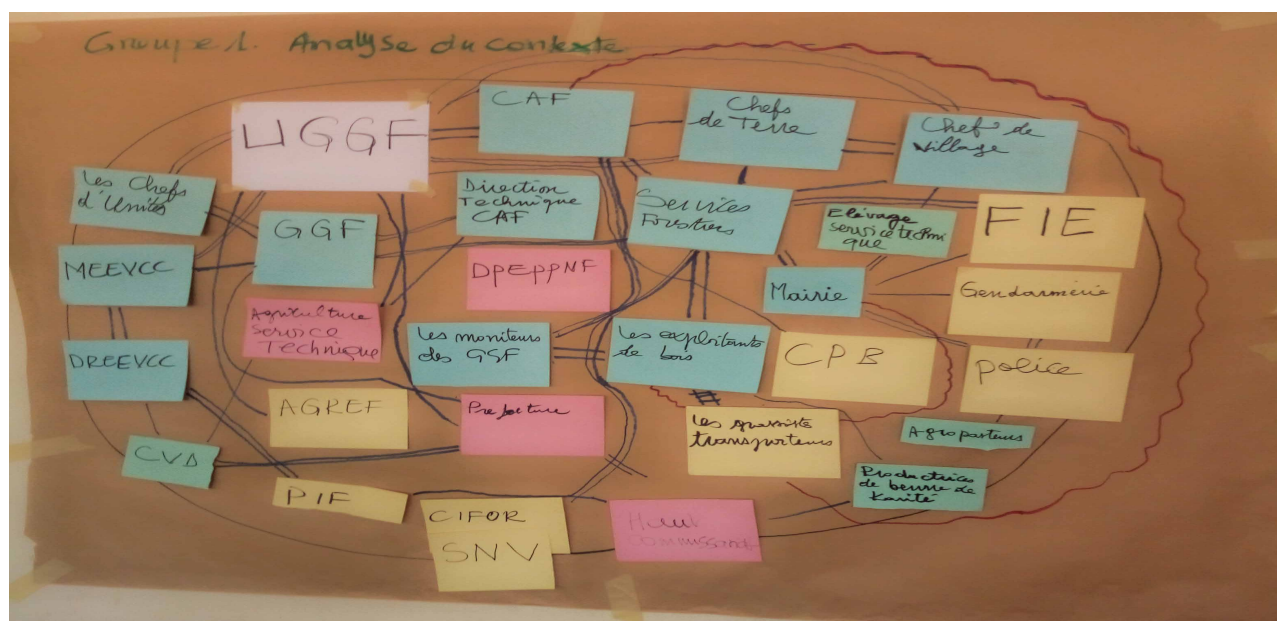


Figure 1. Cartographie des acteurs impliqués dans la gestion du CAF Sapouy-Biéha

Les services de sécurité (gendarmerie, police) constituent des organes de recours en cas de conflit non résolu entre des acteurs par les voies traditionnelles. « Quand les conflits ne trouvent pas une solution, les acteurs en conflit font recours aux autorités compétentes pour leur résolution », (SNV, 2013).

La commune : avec la communalisation, il y a eu un transfert de compétences aux collectivités par rapport à la gestion des ressources naturelles. Bien qu'elles aient le mandat à travers les conseils municipaux de prendre des délibérations et textes réglementaires pour la sécurisation des CAF, elles semblent avoir du mal à être perçues comme des acteurs importants dans la gestion des CAF par les acteurs du CAF (cf. Atelier avec les acteurs du CAF à Sapouy). Elle est représentée par une petite carte.

Les Groupements de productrices du karité ne sont pas considérés non plus comme des acteurs très importants selon les résultats de la cartographie. Bien que le karité soit unanimement reconnu par les membres du CAF comme un produit phare parmi les PFNL, il ressort des échanges avec les participants que les productrices du karité appartenant au CAF de Sapouy ont du mal à s'imposer comme partie prenante incontournable dans la gestion du CAF. Peu influentes, on les retrouve plus dans des rôles d'entretien et d'exploitation du karité (Cf. Atelier) qu'au niveau de la prise de décision.

Les agropasteurs : ils sont représentés par des très petites cartes par les participants. Ils sont peu impliqués dans la gestion des CAF. Si sur la carte leur relation avec le CAF et les autres acteurs n'est pas caractérisée par des conflits, les participants déclarent que les agropasteurs laissent souvent leurs animaux entrer dans le parc. « Les pasteurs, eux, secouent les fruits de karité immatures pour leurs animaux ».

En résumé, la cartographie des acteurs révèle une multitude d'acteurs qui interagissent dans la gestion des forêts protégées et particulièrement des CAF. L'Etat est bien représenté, en témoigne les diverses structures qui lui sont rattachées. Certains acteurs ont été cités par les participants, mais leur importance n'est pas très bien perçue. La place des collectivités n'est pas non plus mise en exergue. Très peu d'acteurs privés interagissent avec les CAF.

La cartographie réalisée par le second groupe a montré une diversité d'acteurs mais en nombre moins important que pour le premier groupe. Selon le second groupe, les acteurs sont à peu près au même niveau d'importance, en dehors des UGGF qui occupent la position la plus importante dans le dispositif. Ce groupe a fait cas des agribusiness men considérés comme de nouveaux acteurs qui ne respectent pas les cahiers des charges. Il faut dire que « l'absence ou l'imperfection de cadres législatifs et administratifs existants constituent une limite à la gestion apaisée des ressources. Ces cadres devraient être le socle sur lequel vont s'appuyer les solutions techniques pour un aménagement durable et responsable de l'espace », (SNV, 2013).

Quoi qu'il en soit, les participants aux ateliers assignent aux autorités coutumières une place de choix dans la gestion des ressources naturelles. Cette perception est confirmée par des études qui soulignent que « Les régimes coutumiers de GCRN sont en général dotés d'une légitimité interne considérable, mais n'ont que peu de légitimité externe, tandis que les régimes formels plus récents tendent à avoir une légitimité externe plus élevée, mais une légitimité interne faible », (Nelson et Sandbrook, 2009).¹

Les intérêts et influences des acteurs par rapport à la gestion du karité sont consignés dans la figure ci-dessous.

Intérêts et influences des acteurs par rapport à la gestion des parcs à karité

L'intérêt des exploitants de bois et charbonniers ne doit pas être compris de la même manière que celui que les groupements de productrices manifestent pour ce produit. Le bois de karité est prisé parce qu'il brûle bien. Il est vrai que la recherche de profit guide les uns et les autres, mais l'utilisation du bois de karité a un impact négatif sur le maintien de l'espèce. Les productrices de karité en général militent pour la conservation du karité. Cependant elles ont très peu d'influence en ce moment dans la gestion du produit.

¹ Nelson, F. et Sandbrook, C., la gestion communautaire des ressources naturelles en Afrique- Impact, expériences et orientations futures, sous la supervision de Dilys Roe, IIED, 2009

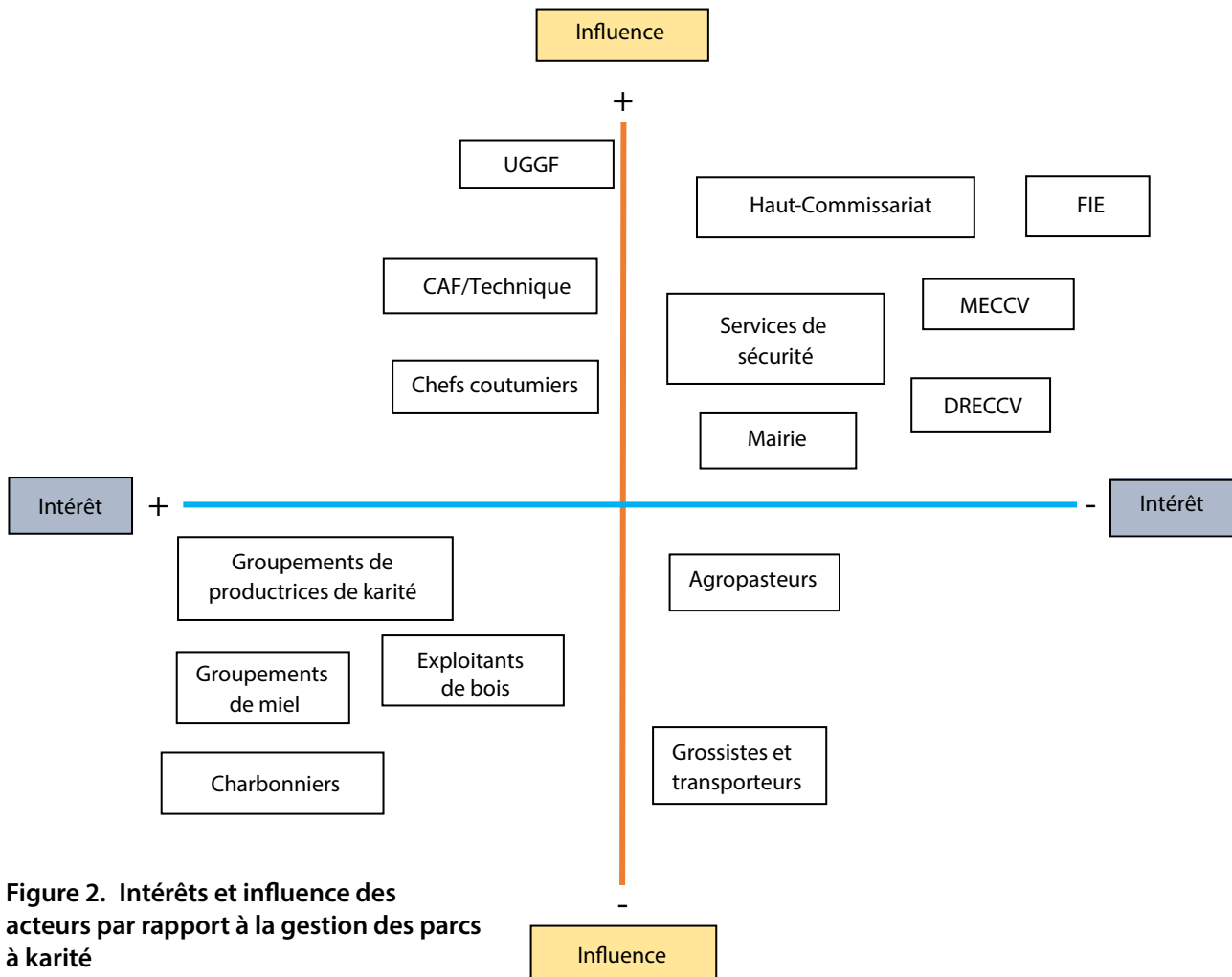


Figure 2. Intérêts et influence des acteurs par rapport à la gestion des parcs à karité

D'autres acteurs comme les services techniques de l'environnement et la mairie démontrent un faible intérêt pour le karité, mais ont une grande influence sur la gestion du karité d'un point de vue technique et politique (les aspects du foncier au niveau local sont gérés par la mairie).

2.1.3 L'analyse des facteurs

Facteurs de convergence et de divergence

Les éléments qui rassemblent ou au contraire divisent les acteurs ont été identifiés et analysés. Cela a permis d'identifier les conflits ou les tensions entre les acteurs et de connaître les points de convergence entre eux. Cependant le conflit le plus marqué est celui représenté par les acteurs sur la carte ci-dessus. Il s'agit du conflit entre les grossistes-transporteurs et le CAF ; entre les grossistes-transporteurs et la mairie, et entre les grossistes-transporteurs et les exploitants de bois. Ces conflits

sont causés par le non-respect des règles en vigueur dans le chantier, le non-respect des prix...

Afin d'élaborer un plan inclusif, une analyse du genre a également été conduite permettant de compléter les facteurs ci-dessus évoqués. Elle a consisté en une analyse des rôles des acteurs, des besoins, intérêts et pratiques des hommes, des femmes et des jeunes.

Besoins et pratiques spécifiques selon le genre

Les hommes, les femmes et les jeunes ont des besoins communs. En effet, les besoins en énergie (bois), en nourriture et en eau, les besoins organisationnels sont partagés par tous les acteurs (hommes, femmes et jeunes impliqués dans la gestion des parcs à karité). Les intérêts communs sont liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la préservation de l'environnement, la sécurité des revenus et les soins de santé.

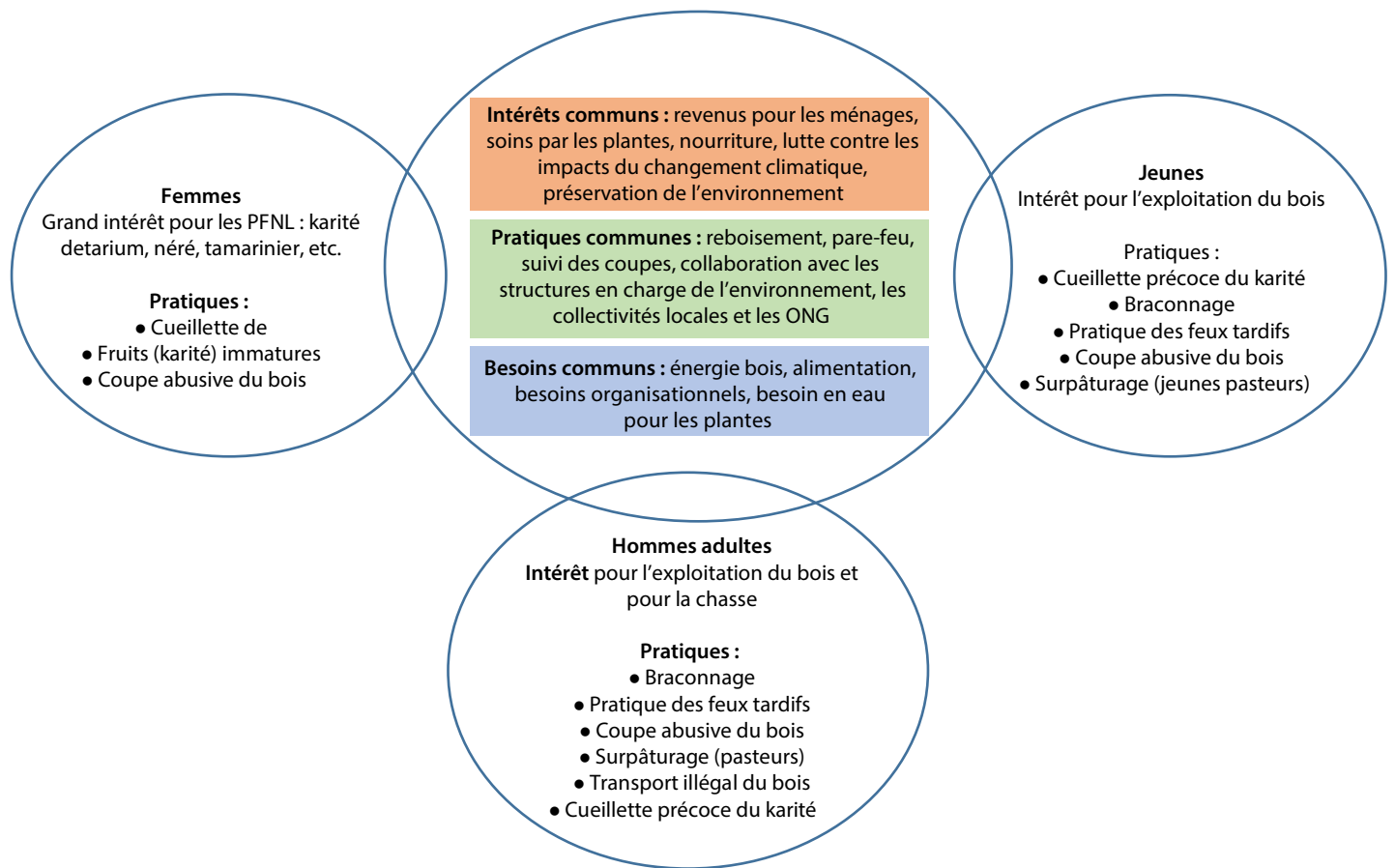


Figure 3. Besoins et pratiques des hommes et des femmes/Sapouy-Biéha

Tableau 2 : Éléments rassembleurs des acteurs du CAF

Éléments rassembleurs	Contenus	Observations
La gestion responsable des parcs à karité	Adoption des bonnes pratiques de gestion : reboisement, feux précoces, pare-feu	Chaque année en octobre–novembre, l'UGGF autorise les GGF par village à allumer les feux précoces
	Sécurisation foncière : tracer les limites réelles du chantier et obtenir les documents des parcelles (titres fonciers)	Les limites des chantiers sont empiétées par les populations, extension des champs de culture, occupation anarchique du chantier
	La protection des ressources notamment les PFNL qui procurent beaucoup de bénéfices aux populations, surtout aux femmes	S'il n'y a pas de ressources, il n'y a pas l'homme (Président du CAF)
Le CAF	La formation des membres des GGF dans chaque village par le CAF est unanimement appréciée	Le transfert de connaissance aux populations sur les bonnes pratiques : semis direct, techniques de coupe, etc.

Quant aux besoins spécifiques et intérêts, les hommes adultes ont un intérêt pour l'exploitation du bois et pour la chasse. Les femmes quant à elles, s'intéressent aux PFNL selon le type d'activité (production de soubala, de karité, de miel, etc.).

Par ailleurs en fonction des secteurs d'activités (élevage, chasse), les intérêts divergent. Ces intérêts guident les pratiques, elles-mêmes influencées par la recherche de gains. Malheureusement certaines pratiques sont parfois néfastes pour la préservation

Tableau 3 : Eléments diviseurs des acteurs du CAF

Eléments diviseurs	Contenu	Observation
Empiètement des limites des CAF	Extension des superficies cultivées	Augmentation de la population, superficies cultivées plus élevées dans les 36 villages
	Vente de terres aux agrobusiness men	
	Installation et défrichement incontrôlé de nouvelles terres	Déplacement des populations des zones arides vers des zones plus propices à la production agricole
Prix du stère de bois	Grande commercialisation du bois par les grossistes. Non-respect du prix du bois par les détaillants	Les textes en vigueur au Ministère du Commerce par rapport à la commercialisation du bois ne sont pas respectés/appliqués. Le prix du stère n'a pas changé depuis 1997
Les mauvaises pratiques de gestion des ressources	Allumage de feux tardifs, coupe abusive du bois, récolte de fruits immatures, divagation des animaux, chasse aux périodes interdites, etc.	Les populations, y compris certains membres du CAF, sont les auteurs de ces mauvaises pratiques. Ils ne respectent pas les périodes autorisées pour les feux de brousses. Ces feux détruisent les jeunes pousses et dégradent les sols

de la ressource (coupe abusive, braconnage, récolte de fruits immatures, feux de brousse, etc.).

Les femmes tirent des bénéfices du karité. Elles collectent, transforment les noix en beurre qu'elles commercialisent sur le marché local. Elles vendent également les noix de karité à des commerçants collecteurs d'amandes. Mais les prix ne sont pas très rémunérateurs. Les bénéfices tirés du karité leur permettent d'assurer des dépenses de scolarité des enfants, des dépenses de santé et de contribuer aux dépenses alimentaires. En deux ans les femmes membres des groupements de Sapouy ont vu leurs revenus multipliés par 3. Elles utilisent leurs revenus, mais sont obligées de soutenir le mari à assurer les dépenses du ménage. Le point suivant est une analyse participative des problèmes liés à la gestion du CAF et des parcs à karité. Les solutions pour chacun des problèmes identifiés ont également été identifiées et analysées (cf. tableau ci-dessous).

2.1.4 Problèmes et solutions liés à la gestion des parcs à karité

Priorisation des problèmes

Les problèmes identifiés ont été priorisés comme suit :

1. Les feux de brousse
2. La coupe abusive du bois
3. La défloraison du karité par les grands vents
4. Les maladies du karité

5. La récolte précoce des fruits
6. La divagation des animaux
7. L'utilisation des herbicides.

Les échanges ont révélé que les mauvaises pratiques (feux de brousse, divagation des animaux, coupe abusive du bois) et le non-respect des périodes de chasse compromettent la conservation des parcs à karité et en générale des ressources du chantier. Les feux de brousse causent des dégâts aux arbres (diminution, destruction des jeunes pousses), tuent les animaux ou les délogent, dégradent les sols. Cela affecte la vie des populations à travers la diminution de leurs revenus et leur bien-être), la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les problèmes ont été priorisés en tenant compte de la capacité des acteurs d'agir. La faible pluviométrie, et les grands vents qui causent la défloraison du karité ont été cités comme problèmes importants, mais les participants estiment qu'ils n'ont pas de contrôle sur ces facteurs.

Les solutions

1. Sensibilisation des chasseurs par la CAF
2. Adoption de bonnes pratiques de lutte contre les feux de brousse
3. Education et sensibilisation des enfants
4. Renforcement de la réglementation
5. Suivi et contrôle par la CAF
6. Surveillance des parcs à karité

Tableau 4 : Problèmes liés et solutions à la gestion des parcs à karité à Sapouy

Problèmes	Description du problème	Solutions	Solutions détaillées	Avec qui
1. Feu de brousse	Chaque année (décembre-mars), ces feux sont causés par : • les chasseurs (en pioche et avec chiens) • Les enfants	Sensibilisation des chasseurs par la CAF Adopter de bonnes pratiques de protection des ressources du CAF	• Concertation avec les organisations de chasseurs • Réalisation de feux précoces • Réalisation de pare-feu • Suivi systématique du CAF • Augmentation du nombre de moniteurs à 34	Les organisations de chasseur CAF
	Les enfants	Education et sensibilisation des enfants	Sensibilisation des élèves dans les établissements scolaires à l'éducation environnementale en mettant l'accent sur les pratiques néfastes (feux, coupe abusive du bois, ramassage de fruits précoces)	Les écoles
	Les fumeurs	Renforcer la réglementation	Prendre des mesures d'interdiction de fumer dans les CAF	Le conseil municipal
2. La coupe abusive du bois	La coupe du bois est faite par des fraudeurs (les migrants, les villageois et même des personnes membres des CAF). Le bois est transporté avec des tricycles	• Suivi et contrôle par la CAF • Surveillance des parcs à karité • Sensibilisation des populations par les forestiers et la mairie • Conduit des récalcitrants devant les autorités coutumières qui leur prodigueront des conseils	Augmenter le nombre de sorties terrain du Comité de gestion (6 par village y compris le moniteur) X 34 villages Renforcer la surveillance au niveau des parcs à karité Impliquer les femmes de tous les villages, CVD, conseillers municipaux, chefs coutumiers et services forestiers dans la surveillance	Services forestiers CAF Le conseil municipal
3. Les dégâts causés par les animaux	Divagation des animaux, en majorité ceux des pasteurs souvent des transhumants. Actuellement, il y a plus d'animaux dans les CAF qu'avant, cela est lié aux problèmes sécuritaires dans le Nord	Sensibiliser les éleveurs et la population par la CAF, les agents de l'élevage et les forestiers	Participer au cadre de concertation organisé par la Direction Régionale des ressources animales à Sapouy et en profiter pour passer des messages aux agriculteurs et aux éleveurs	Agriculteurs et éleveurs de la commune de Sapouy
4. La récolte immature des noix	C'est fait par les enfants et les femmes qui cueillent des fruits immatures. La plupart du temps ce sont les étrangers ou des éleveurs qui secouent les arbres pour faire tomber les fruits immatures	Sensibiliser la population	Faire de l'éducation environnementale dans les écoles primaires au profit des enfants Verbaliser les auteurs adultes	Chefs coutumiers, populations
5. L'utilisation d'herbicide dans les champs	Les agriculteurs pulvérisent leurs champs et cela affecte les animaux, les fruits et les arbres (jeunes pousses), et la santé des hommes	Sensibilisation des agriculteurs sur l'utilisation des herbicides	Prendre des dispositions pour taxer les herbicides et décourager l'utilisation de ces produits	L'Etat
6. La défloraison des karités par les vents	Pendant la saison sèche, des grands vents font tomber les fleurs du karité	Protection des parcs à karité Reboisement des CAF	Plantation autour des parcs à karité (espèces : <i>accacia albida</i> , <i>acassia siamea</i> , <i>arnacardium</i> , <i>eucalyptus</i> ...) comme brise-vent pour ralentir la vitesse du vent Plantation d'arbres (karité) dans les parcs (hommes) Transport des pépinières (femmes)	Les hommes membres des CAF et les femmes
7. Les maladies du karité	Attaque par les LORANTHACEAE, plantes parasites (exemple : <i>Agelanthus dodoneifolius</i>)	Application des traitements sylvicoles, coupe des branches malades	Traiter par pied de façon traditionnelle les pieds malades Traiter à titre préventif les arbres malades avec des produits phytosanitaires homologués	Services forestiers Communauté

7. Sensibilisation des populations par les forestiers et la mairie
8. Conduit des récalcitrants devant les autorités coutumières qui leur prodigueront des conseils
9. Sensibilisation des éleveurs et de la population par la CAF, les agents de l'élevage et les forestiers
10. Sensibilisation des agriculteurs sur l'utilisation des herbicides
11. Protection des parcs à karité avec des brise-vents
12. Reboisement des CAF
13. Application des traitements sylvicoles
14. Coupe des branches malades

Des solutions détaillées ont été définies et priorisées et dix sur les quatorze ont été retenues. Pendant les ateliers, les participants ont discuté des solutions et retenu les solutions les plus pertinentes en fonction de l'impact, et de la facilité de mise en œuvre par rapport aux ressources disponibles au niveau du CAF.

2.2 La planification stratégique

2.2.1 La vision

Lors d'un atelier, les représentants des acteurs du CAF et de la commune ont pu réfléchir sur les éléments d'une vision commune. A partir de ces échanges, la vision qui se dégage est déclinée ci-dessous. D'ici à 5 ans, le CAF et les usagers des ressources respectent et appliquent les règles en vigueur pour l'amélioration de la préservation et l'exploitation durable et inclusive du CAF et valorisent mieux le karité et les autres PFNL.

2.2.2 Les objectifs stratégiques

L'objectif global est d'améliorer la gouvernance locale des CAF à travers :

- L'amélioration de la conservation des ressources et l'exploitation durable du karité
- La valorisation du karité et des autres PFNL et leur contribution plus importante aux recettes locales
- Le renforcement des compétences du CAF et des productrices de karité
- La diminution de la déforestation du chantier et de la coupe abusive du bois de karité

2.2.3 La stratégie

- La préservation et l'exploitation durable des ressources
- La concertation et le dialogue

- Le renforcement des capacités
- La sécurisation foncière de l'unité
- La valorisation du karité et autres PFNL

Pour chacune des priorités stratégiques, des actions ont été définies par les acteurs au cours d'un atelier de planification. Les actions sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

La concertation et le dialogue

Il s'agit de mettre en place une commission qui organisera les rencontres d'échange entre les usagers des ressources du CAF. Le CAF portera la dynamique, mais d'autres acteurs (la mairie, les services techniques de l'environnement, les agriculteurs, les pasteurs, les chasseurs, les exploitants de bois, les enseignants, la population à travers des représentants) prendront part à ces cadres de concertation. Cette commission fera des actions de sensibilisation, mais ira jusqu'à la répression s'il le faut, a déclaré la direction technique du CAF. « Au début, la répression n'était pas un moyen que le CAF voulait utiliser », (directeur technique du CAF de Sapouy).

La préservation et l'exploitation durable des ressources

Il s'agira de renforcer les actions déjà entreprises par les CAF pour conserver les ressources. « S'il n'y avait pas les Chantiers d'aménagement forestier, le Burkina Faso serait une terre brûlée aujourd'hui », (Un participant homme adulte de Sapouy). « C'est dans les CAF qu'on peut voir un peuplement d'arbres, sinon ailleurs il n'y a plus rien, tout a été coupé, vendu », (Idem). En 2012, la population des villages appartenant au CAF s'est mobilisée pour expulser des gens venus s'installer dans le chantier. Les CAF fournissent de nombreux services aux populations. Leur préservation concerne toute la population même si c'est le CAF à travers les UGGF et les GGF qui en est le principal répondant.

Il s'agira de prendre les actions suivantes :

- Sensibiliser la population à adopter de bonnes pratiques de préservation et de protection des ressources. L'accent sera mis sur les PFNL, notamment le Karité.
- Afin de préserver et d'exploiter durablement cette ressource et l'ensemble des ressources, un certain nombre de bonnes pratiques seront appliquées : feux précoces, pare-feu, nettoyage

périodique des parcs à karité, traitement des karités infestés, surveillance des parcs, reboisement, semis direct, greffage, etc.).

- Les femmes et les jeunes jouent des rôles clés dans l'entretien, la surveillance des parcs et le renouvellement de la ressource. Il s'agira de les inclure et d'inclure également tous les acteurs pour améliorer la gestion des unités du chantier.

Le renforcement des capacités des acteurs du CAF et suivi-contrôle

Il s'agira de doter le CAF et les populations de compétences et de connaissances nécessaires pour améliorer l'exploitation durable des ressources. En outre, la mise à disposition d'outils de gestion du CAF permettra de mieux assurer le suivi des actions et la surveillance du parc.

Ainsi, les moniteurs seront formés pour organiser la production des plants, mais également pour améliorer le suivi-contrôle du chantier. La direction technique du CAF formera les moniteurs et chefs d'unités sur les techniques de production des plants, les techniques de coupe, la RNA, les traitements sylvicoles, etc., en collaboration avec les services techniques de l'environnement, etc. Les femmes bénéficieront également de renforcement de leurs capacités sur les semis directs, l'entretien des pépinières, le traitement du gui, etc.

Afin de valoriser et de profiter pleinement du karité et améliorer leurs revenus et le bien-être de leur famille, les femmes seront formées sur la collecte, la production et la transformation des produits du karité par le CAF, également elles seront accompagnées par le CAF à mieux s'organiser et à mieux se structurer pour répondre plus efficacement à la demande du marché. Le CAF assurera la mise en relation commerciale et leur insertion dans des réseaux d'organisation de karité.

La sécurisation des unités

Elle passera d'abord par la délimitation des unités. Les acteurs sont conscients que la sécurisation des CAF est très nécessaire pour une gestion durable. Il faut obtenir les documents des parcelles pour ne pas voir partir en fumée des années d'efforts consentis pour la gestion du CAF. Il s'agira de tracer les limites des unités et établir les titres fonciers avec l'accompagnement de la mairie et d'autres partenaires.

La valorisation du karité et autres PFNL

Le CAF tire ses revenus du CAF, à travers notamment la mise en place d'une clé de répartition des recettes du bois entre le CAF, la mairie et les exploitants. Les ressources générées ne permettent pas au CAF de faire face aux dépenses. En effet, les charges liées à la gestion (entretien, reboisement, etc.) sont très élevées pour être supportées par un seul produit. A défaut de bénéficier de ressources extérieures, il faut compter sur ses ressources internes. La valorisation des PFNL notamment le karité offre l'opportunité de mobiliser des ressources à partir de ses produits dont la contribution pourra améliorer les recettes du CAF. C'est donc un double objectif qui est visé : améliorer les revenus des femmes productrices et des ménages, et financer la gestion du CAF à partir de ressources tirées du karité et des autres PFNL. Le contexte d'évolution du karité aussi bien au niveau national qu'international et l'augmentation de la demande des produits du karité.

2.2.4 Les activités

- Organisation d'une concertation avec les associations des chasseurs au niveau provincial
- Application des feux précoces dans les unités par les membres du chantier
- Surveillance renforcée du chantier (pour empêcher les feux de brousse, la coupe abusive du Bois...)
- Concertation entre le CAF et les services techniques de l'environnement, la commune de Sapouy, les coutumiers, sur les mesures d'interdiction de fumer dans les CAF (Panneaux d'interdiction, convention locale, arrêté, délibération)
- Application de l'éducation environnementale dans les écoles (sur la coupe abusive du bois, les feux de brousse, les récoltes des fruits immatures)
- Sensibilisation des populations par les forestiers, la Mairie, le CAF et les chefs coutumiers sur les mauvaises pratiques
- Réalisation de pépinières pour la production des plants
- Plantation du karité (reboisement)
- Réalisation de brise-vent autour des parcs a karité (*Acacia nilotica*, *Faidherbia albida*, *Eucalyptus camaldulensis*)
- Application des traitements sylvicoles
- Préparation des messages de plaidoyers contre la mauvaise pratique dans les CAF
- Insertion/participation à des cadres de concertation pour faire passer les messages

- Utilisation du canal coutumier pour réduire les mauvaises pratiques (feux de brousse, coupe abusive du bois)
- Formation des productrices de karité sur la collecte, la production, la transformation et la commercialisation des produits du karité

2.3 La planification des activités

2.3.1 Le plan d'actions pour une gestion inclusive et équitable des parcs à karité

Le plan d'actions a été élaboré de façon participative lors d'un atelier de planification. En rappel, les actions avaient été analysées en tenant compte de leur faisabilité en termes des ressources disponibles : ressources humaines et techniques, ressources matérielles, capacité à contrôler les facteurs externes, capacité à gérer les facteurs de risques (dus au changement climatique).

Le plan d'action a été soumis à l'appréciation des acteurs lors d'un atelier de validation pour leur permettre de faire d'éventuels amendements avant sa mise en œuvre. Les acteurs ont effectivement relu leur plan et apporté des compléments. Cette étape coïncide avec la fin du projet qui a facilité l'élaboration du plan. Néanmoins la mise en œuvre du plan a été discutée puisque des éléments portant sur les responsables et sur le rôle des acteurs sont aussi consignés dans le plan.

2.3.2 La mise en œuvre du plan d'actions

Le plan d'actions est un outil essentiel pour la mise en œuvre de la stratégie. Il sera coordonné par la Direction technique du CAF de Sapouy qui mettra à profit les partenariats avec la commune et les élus, les services techniques de l'Environnement, la Direction Provinciale de l'Enseignement primaire, les CVD, les coutumiers et les médias.

Le rôle des chefs d'unité et des moniteurs, ainsi que l'inclusion des femmes et des jeunes seront déterminants dans l'atteinte des objectifs.

2.3.3 Le rôle et la responsabilité des acteurs

La mairie : son rôle est de mettre en place au niveau local des cadres favorables à la conservation des ressources du CAF à travers la prise de mesures ou d'arrêtés d'interdiction de fumer dans les unités. Si des clés de répartition doivent être définies pour les autres produits de PFNL, la mairie aura un rôle très important à y jouer.

Les responsables coutumiers : traditionnellement gardiens des coutumes par rapport à la conservation et à l'exploitation durable des ressources naturelles, les communautés leurs confèrent encore aujourd'hui un rôle très stratégique dans le processus. Par rapport à l'exploitation des ressources, les contrevenants aux règles sont conduits chez les sages afin qu'ils leur prodiguent des conseils. En cas de récidive, les coutumiers peuvent mettre « leur bouche » et le contrevenant sera puni par les ancêtres.

Les services techniques : ils sont des acteurs d'appuis techniques. C'est ce rôle qui les lie le plus souvent au CAF. Pourtant, ces services techniques interviennent dans la gestion à travers la livraison de permis d'exploiter le bois et la régulation de l'exploitation des ressources du CAF. Mais ces interventions ne semblent pas être faites de concert avec le CAF.

Les techniciens du CAF (les moniteurs et animateurs) : ils sont chargés de l'exécution de la stratégie du CAF. Ils transmettent aux membres du CAF des connaissances et informations qu'ils ont acquises auprès de la Direction technique du CAF ou des partenaires. La surveillance du chantier et le suivi-contrôle sont confiés aux moniteurs.

2.3.4 Les risques et mesures d'atténuation

Certains risques peuvent compromettre la mise en œuvre du plan d'action. Il s'agit de :

- La faible adhésion des populations à la vision du CAF
- Le changement climatique
- La recrudescence des conflits liés à la compétition pour les ressources.

Afin d'atténuer ces risques, les populations veulent mettre l'accent sur la sensibilisation et sur les processus de concertations portés par les leaders coutumiers et les CAF.

Pour d'atténuer ou prévenir les risques liés au changement climatique, le CAF sous la supervision des GGF, fera la promotion de l'application de bonnes pratiques (reboisement notamment, pare-feu, etc.).

Quant aux risques liés aux conflits qui peuvent entacher la cohésion sociale, les participants envisagent de renforcer les capacités des moniteurs, des femmes et des jeunes sur le suivi et le contrôle du chantier, et l'application de la réglementation.

Tableau 5 : Plan d'actions participatif pour une gestion inclusive et équitable des parcs à karité/SAPOUY-BIEHA

Objectifs	Activités	Sous-Activités	Période	Cible	Respons.	Avec qui	où	Ressource	Observations	Rôles des acteurs
Protéger les arbres du karité afin d'accroître la production et augmenter les revenus des ménages	1. Organiser une concertation avec les services forestiers et associations provinciales des chasseurs chaque année	Invitation et sensibilisation lors des assemblées générales du CAF et par la radio-LODON	Dec 2020-Fev 2021	Chasseurs	CAF	Services forestiers et élus locaux	Sapouy	Techniciens	Les services techniques de l'environnement : l'association des chasseurs et des éleveurs	Appui technique
		Rédiger des messages et faire diffuser à la radio	Mi Nov-Déc 2020	Communauté de Kassou, Dalo, Bakata, Bognounou, Gao, Sapouy	CAF	CAF et Mairie	Sapouy	Techniciens CAF, élus	Le CAF ne fait rien sans concerter la mairie	Passer les messages sur l'interdiction de couper les arbres
		Diffuser les textes en vigueur en langue locale (nuni, mooré, fulfuldé, dioula)	Nov-Dec 2020 ; avant la période d'exploitation jan-mars	la population, les GGF, les déplacés	DPECVCC	Services forestiers et élus locaux, chefs de village, CVD, la Radio	Sapouy	Services forestiers	Services forestier ; élus locaux pour leur caution, chefs d'unités	Réunir les gens par village pour passer les messages ; les chefs d'unité sont chargés de répliquer
	2. Sensibiliser les populations contre les mauvaises pratiques dans les CAF	Sensibiliser les populations contre les coupes abusives du bois de karité, la cueillette précoce des fruits	Dec 2020	La population et les déplacés qui ne connaissent pas les textes	CAF	GGF, UAF	Sapouy	GGF et groupement des femmes productrices	GGF et groupement des femmes productrices	
	3. Informer et sensibiliser les populations sur l'intérêt du karité (parc à karité)	Préparer des messages de sensibilisation contre les mauvaises pratiques dans les CAF	Janv.	Population GGF	CAF	Membres du GGF	Sapouy	Membres du GGF	Participation des élus locaux, service technique Membres du GGF, Conseils de gestion, police, gendarmerie, les coutumiers	Sensibiliser et rappeler aux respects des règles de gestion

Objectifs	Activités	Sous-Activités	Période	Cible	Respons.	Avec qui	où	Ressource	Observations	Rôles des acteurs
Prévenir les activités néfastes des feux	4. Appliquer des feux précoces dans les parcs à karité et dans toutes unités	Nettoyer les limites des UAF	Oct-Nov 2020	GGF	CAF	Moniteurs	Sapouy	Population	Population Jeune	Limiter les feux et permettre de ramasser le bois lors de débardage
		Allumage de feux précoces par les jeunes hommes	Oct-Nov 2020	Le président Union, les enfants	Les populations des villages concernés	Chef d'unité	Sapouy	Techniciens de la CAF	Techniciens de la CAF	Superviser et surveiller la l'allumage des feux par les jeunes hommes
	5. Renforcer la surveillance du parc	Impliquer les femmes dans la formation des moniteurs et leur donner les rudiments pour la surveillance	Nov-2020	Les contre-venants à la réglementation	CAF	Services forestier	Sapouy	Techniciens de la CAF	Techniciens CAF	
						Chef d'unités	Sapouy	Services forestier	Services forestier	
						Moniteurs	Sapouy	GGF karité	GGF	
	6. Réaliser des panneaux d'interdiction de fumer dans les CAF	4. Organiser une concertation sur la prise de mesures d'interdiction de fumer dans les UAF du CAF	Oct-Nov 2020	Fumeurs	CAF	Environnement	Sapouy	Mairie	Techniciens de la CAF	
Installer les panneaux d'interdiction de fumer à l'entrée des 18 unités			Dec 2020	UAF	CAF	Commune, coutumier	UAF	Mairie, Environnement	Elus locaux	Prendre des mesures d'interdiction de fumer dans les unités
								Services forestier		
Responsabiliser les enfants dès leur bas âge sur les bonnes pratiques dans la gestion des ressources de la forêt	7. Introduire l'éducation environnementale dans les écoles	Mobiliser les acteurs (écoles)	Mars-Mai 2021	Elèves enseignants	Groupement des femmes productrices	Direction provinciale de l'Enseignement primaire (DPNEF Ecole primaire, CAF, environnement, Mairie	Ecoles	APE, AME	Techniciens de l'environnement	
								APE	Jeunes ; APE	

Voir page suivante

Tableau 5 : Suite

Objectifs	Activités	Sous-Activités	Période	Cible	Respons.	Avec qui	où	Ressource	Observations	Rôles des acteurs
Lutter contre les attaques parasitaires et accroître la productivité du Karité	8. Appliquer des traitements sylvicoles	Couper les branches infectées et/ou couper les arbres malades	Avril-Mai	GGF	CAF	Membres du GGF, Techniciens de l'environnement	UAF	Service forestier Le conseils de gestion (CG), DTCAF	Membres du GGF et des femmes Jeunes, adultes et services de l'environnement, le conseil de gestion (CG)	
Améliorer la production du karité et la qualité des produits du karité	9. Renforcer les capacités des techniciens et des femmes sur les techniques du greffage du karité	Former les techniciens et des femmes sur les techniques du greffage du karité	Juin-Juil 2021	Membres du GGF ; Et groupement féminin	CAF	Membres du GGF ; services techniques	Sapouy	Membres du GGF ; Membre des conseils de gestion (CG)	Participation des services de l'Agriculture, Membres du GGF ; Membre des conseils de gestion (CG)	
	10. Renforcer les capacités organisationnelles des femmes, productrice du karité		Mai 2021	Groupement féminin de gestion du karité et GGF	CAF	Membres du GGF ; services techniques	Sapouy	Membre des conseils de gestion (CG), DTCAF	Services de l'agriculture, Membre des conseils de gestion (CG)	

3 Conclusion et recommandations

Plusieurs acteurs interagissent au niveau du chantier. Ces acteurs aux intérêts et objectifs divergents ont du mal à harmoniser les pratiques qui garantissent une conservation et une exploitation durable du karité. La gouvernance des CAF à travers une gestion participative, durable et inclusive du CAF et de ses ressources constitue un défi majeur pour les acteurs. Une plus grande synergie d'actions entre le CAF et ses partenaires est indispensable pour une gestion durable des CAF, y compris des parcs à karité. La synergie entre l'Etat et les CAF devrait être opérationnelle au-delà des aspects de formations techniques. Elle doit se manifester au niveau même de la politique de gestion, de la vision, des stratégies et des outils de gestion des CAF. L'inclusion des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan est essentiel. Cela donnera une cohérence aux actions et garantira mieux le respect des règles de gestion pour tous et le succès de la mise en œuvre du plan.

Les recommandations faites par les communautés se résument à :

1. Amener les agrobusiness men à respecter les cahiers des charges lors des défrichements (le nombre de 30 pieds à l'hectare doit être respecté);
2. Commanditer obligatoirement une étude d'impact environnemental ;
3. Les participants recommandent qu'une suite soit donnée au plan d'actions par le projet ;
4. Des projets sur le karité au profit des femmes et des jeunes doivent être trouvés afin de permettre à ces couches d'améliorer leurs revenus.

L'exploitation des produits forestiers non ligneux dont le karité (*Vitellaria paradoxa*) compte parmi les stratégies de résilience des populations rurales burkinabè. Le beurre de karité, un produit fortement associé aux femmes rurales, qui collectent et transforment les amandes de karité en beurre végétal, est aujourd'hui un produit à haute valeur ajoutée. Cependant, une très forte pression s'exerce sur la ressource, entraînant ainsi sa dégradation et affectant les moyens de subsistance de nombreux ménages.

La présente recherche vise à identifier et à évaluer les principaux facteurs qui contribuent au maintien et à l'amélioration de la gestion de l'espèce dans les parcs agroforestiers des provinces de la Sissili et du Ziro, incluant le Chantier d'aménagement forestier (CAF) de Sapouy-Biéha. Elle vise à comprendre l'évolution des parcs à karité et les facteurs qui influencent l'utilisation des terres et les décisions prises par les communautés par rapport à la gestion de la ressource arborée. Il s'agit d'accompagner les communautés dans un processus de réflexion collective qui puisse résulter en une gestion plus équitable de leurs ressources naturelles et particulièrement du karité.

Développé de façon participative et inclusive, le plan d'actions qui en résulte comporte des suggestions institutionnelles, techniques, politiques, économiques et sociales pour améliorer la gestion des arbres à karité dans les forêts gérées par les communautés. Il permet aux acteurs impliqués dans la gestion des parcs à karité de planifier des activités et de préciser les rôles et responsabilités pour l'ensemble des parties prenantes, assortis des périodes de mise en œuvre.

cifor.org | forestsnews.cifor.org



PROGRAMME DE
RECHERCHE SUR
les Forêts, les Arbres et
l'Agroforesterie

Le Programme de Recherche du CGIAR sur les Forêts, les Arbres et l'Agroforesterie (FTA) constitue le plus important programme global de recherche pour le développement visant à amplifier la contribution des forêts, des arbres et de l'agroforesterie au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la lutte contre le changement climatique. Le CIFOR dirige le FTA en partenariat avec l'ICRAF, l'Alliance Bioversity International-CIAT, le CATIE, le CIRAD, l'INBAR et TBI.

Les travaux du programme FTA sont soutenus par le Fonds fiduciaire du CGIAR : cgiar.org/funders



IDRC • CRDI

International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international



Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Le CIFOR contribue au bien-être humain, à l'équité et à l'intégrité de l'environnement en réalisant des travaux de recherche novateurs, en renforçant les capacités de ses partenaires et en nouant le dialogue avec tous les acteurs afin d'éclairer les politiques publiques et les pratiques qui touchent les forêts et les populations. Le CIFOR est un centre de recherche du CGIAR et dirige le Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA). Le siège du CIFOR est à Bogor, Indonésie, avec des bureaux à Nairobi, Kenya ; Yaoundé, Cameroun ; Lima, Pérou et Bonn, Allemagne.

